



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **DORÉ COPPER ANNONCE SES PLANS DE FORAGE À JOE MANN ET À RAMPE DORÉ, UNE CIBLE D'EXPLORATION**

**Toronto, Ontario – 12 septembre 2022** – Doré Copper Mining Corp. (la « **Société** » ou « **Doré Copper** ») (TSXV : DCMC; OTCQX : DRCMF; FRA : DCM) est heureuse d'annoncer ses plans de forage sur Joe Mann, qui fait partie intégrante de l'évaluation économique préliminaire (« EEP »), et sur le gîte à cuivre-or de Rampe Doré qui est situé à 2,5 kilomètres de l'actuelle usine de Copper Rand, près de Chibougamau, au Québec (figure 1). Ce programme de forage devrait commencer au quatrième trimestre de cette année et s'ajoute au programme de forage intercalaire en cours à Corner Bay et à Devlin dans le cadre de l'étude de faisabilité à venir ([récent communiqué de presse du 11 août 2022](#)).

Plus tôt au cours de l'été, sur la cible d'exploration de Rampe Doré, Doré Copper a réalisé un sondage au diamant (LDR-22-01) qui a recoupé deux veines minéralisées dont une qui a titré 4,37 % Cu, 0,87 g/t Au et 13,0 g/t Ag sur 2,4 mètres, incluant 17,6 % Cu, 1,76 g/t Au et 43,90 g/t Ag sur 0,5 mètre. Le forage a intercepté la zone principale à une profondeur verticale de 880 mètres, ce qui est approximativement 500 mètres plus profond que l'estimation historique (figure 2). Ce sondage confirme le potentiel d'accroître le système minéralisé en profondeur de la zone connue de Rampe Doré. Le programme de forage de suivi comprend quatre sondages à l'aide de coin de déviation à partir du sondage LDR-22-01 afin de vérifier la continuité des veines et d'en découvrir de nouvelles.

#### **Gîte Joe Mann**

Les plans de forage de Doré Copper pour cet automne sont de tester, dans l'axe connue de la plongée, la continuité de la veine Principale entre 1 100 et 1 300 mètres de profondeur. Selon les résultats, un programme de forage plus détaillé sera conçu pour convertir et étendre les ressources minérales actuelles. La Société a une entente d'option pour acquérir 100 % dans la propriété Joe Mann d'ici le 2 janvier 2023 ([communiqué de presse du 2 janvier 2020](#)).

Dans l'EEP publiée le [10 mai 2022](#), l'ancienne mine d'or Joe Mann est l'un des trois projets du modèle d'exploitation en étoile qui alimentera l'usine de Copper Rand. La mine Joe Mann a produit un total de 1 173 238 onces d'or, 28,7 millions de livres de cuivre et environ 607 000 onces d'argent de 1956 à 2007 (4,75 millions de tonnes à une teneur de 8,26 g/t Au, 0,25 % Cu et 5,0 g/t Ag)<sup>1</sup>. Les ressources minérales actuelles sont de 680 000 tonnes à une teneur moyenne de 6,78 g/t Au et 0,24 % Cu (133 000 onces) dans la catégorie présumée et sont situées dans la partie est de la zone Principale et dans la zone Ouest à plus de 870 mètres de profondeur ([communiqué de presse du 28 juillet 2021](#) et [Rapport technique du 15 juin 2022](#)<sup>2</sup>).

#### **Gîte Rampe Doré**

Le potentiel de découverte de nouvelles minéralisations en cuivre et en or dans le voisinage immédiat de l'usine Copper Rand est élevé. Le gîte de Rampe Doré (nommé précédemment Rampe Lac Doré) est au cœur du camp minier de Chibougamau. Comme plusieurs autres gisements, gîtes et indices du secteur, il est encaissé à l'intérieur d'une large (de 100 à 400 mètres) zone de cisaillement qui est perpendiculaire à la Faille du Lac Doré. Dans la partie centrale du camp minier de Chibougamau, les zones minéralisées riches en cuivre et en or sont associées avec des dykes acides à intermédiaires qui sont interprétés comme étant issus du Pluton de Chibougamau. Le gîte de Rampe Doré commence à 80 mètres sous la surface et a été vérifié jusqu'à une profondeur approximative de 500 mètres. Il est constitué d'une série de veines discontinues et subparallèles qui varient de 0,3 à 7,7 mètres d'épaisseur qui s'étendent latéralement sur

une distance de 150 à 300 mètres. De plus, un réseau de failles discordantes nord-est espacé à un intervalle de 15 à 30 mètres recoupe et déplace certaines lentilles minéralisées.

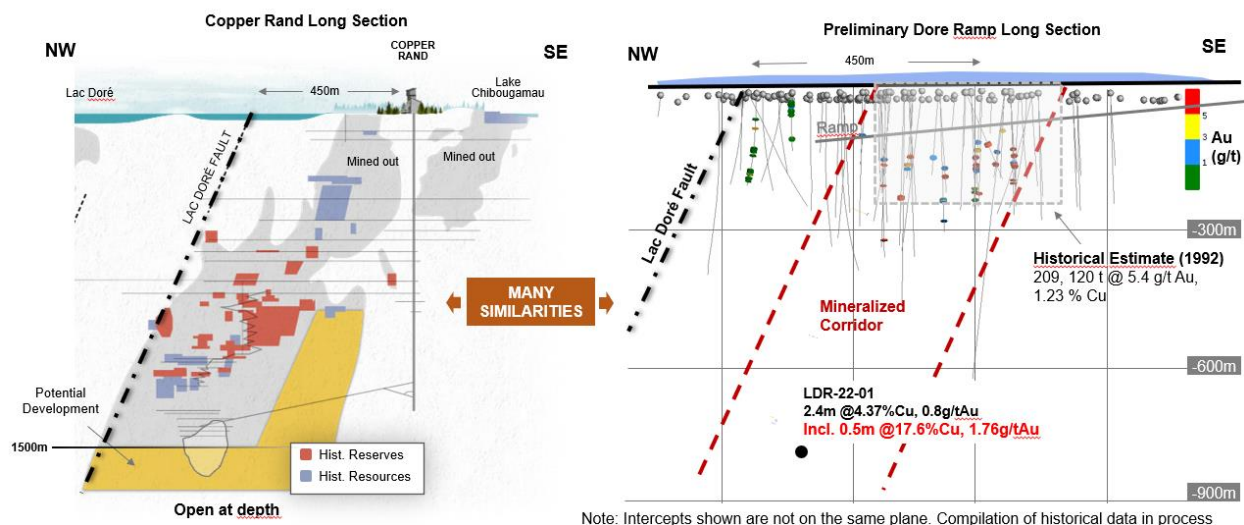
Le gîte de Rampe Doré a connu quelques phases de forage de 1984 à 1992. Au total, 47 trous de forage à partir de la surface ont été réalisés au cours de cette période. En 1991-1992, l'excavation d'une rampe double qui s'étend sur une distance de un kilomètre de long et jusqu'à une profondeur de 160 mètres a permis la réalisation d'une campagne de forage sous terre de 46 trous totalisant 10 200 mètres pour vérifier le gîte jusqu'à 240 mètres de profondeur (seulement cinq trous ont testé le gîte entre 300 et 600 mètres de profondeur). À la fin de 1992, Westminier Canada a publié une estimation historique de 209 120 tonnes à 1,23 % Cu et 5,4 g/t Au, entre 115 mètres (limite du pilier de surface) et 350 mètres de profondeur (source : Westminier Canada Limited, Project Lac Doré, Novembre 1992). *(Cette estimation est de nature historique et nul ne peut s'y fier indûment. Aucune personne qualifiée n'a exécuté les travaux requis pour classer ces ressources historiques comme ressources ou réserves minérales réelles. La Société ne considère pas l'estimation historique comme étant des ressources ou réserves minérales actuelles.)* Il n'y a pas eu d'autres programmes d'exploration sur le gîte Rampe Doré par la suite. Le gîte est ouvert en profondeur, sous 400 mètres, et latéralement vers la Faille du Lac Doré.

La géologie et la minéralisation du gîte de Rampe Doré possèdent plusieurs caractéristiques similaires avec les anciennes mines Copper Rand et Cedar Bay. La mine Copper Rand était la plus importante mine en termes de production dans la partie centrale du camp minier de Chibougamau avec 1,5 million d'onces d'or et 0,5 milliard de livres de cuivre produits de 1959 à 2008 (16,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,8 % Cu et 2,8 g/t Au)<sup>1</sup>. À partir de la surface, la minéralisation de Copper Rand et de Rampe Doré commence à 450 mètres de la Faille du Lac Doré et plonge vers l'ouest (figure 2). À Copper Rand, en dessous de 650 mètres de profondeur, la minéralisation s'approche de la Faille du Lac Doré. Cette cible d'exploration n'a jamais été vérifiée pour le gîte de Rampe Doré. Comme le premier sondage profond (LDR-22-01) a recoupé une minéralisation en cuivre-or, la prochaine phase de forage permettra de confirmer la continuité de ce système en profondeur et latéralement.

Figure 1. Localisation des zones de cisaillement Rampe Doré et Rampe Doré Nord par rapport à l'ancien site minier de Copper Rand (mine et usine) et à l'ancienne mine Cedar Bay.



Figure 2. Vues longitudinales montrant les similitudes entre la mine Copper Rand et le gîte Rampe Doré.



### Zone Rampe Doré Nord

La zone Rampe Doré Nord est située à 450 mètres au nord-est du gîte Rampe Doré et correspond à un corridor de cisaillement parallèle au cisaillement de Rampe Doré. Les données obtenues des onze sondages historiques ciblant la Rampe Doré Nord montrent une minéralisation semblable à celle de Rampe Doré. Les meilleurs intervalles publiés sont de 2,13 % Cu et 1,25 g/t Au sur 2,3 mètres (sondage S4-91-6) et de 1,43 % Cu et 1,68 g/t Au sur 2,75 mètres (sondage S4-91-9) (source : Westminer Canada Limited, journaux de forage de mars 1991). Doré Copper prévoit le suivi de cette cible après la réalisation du programme de forage sur la Rampe Doré et poursuit les travaux de compilation dans le secteur autour de la vaste propriété Copper Rand au centre du camp de Chibougamau.

### Forage et contrôle de la qualité

La Société requiert les services de Miikan Drilling comme entrepreneur en forage. Miikan est une coentreprise entre Forages Chibougamau ltée, la communauté des Premières Nations d'Oujé-Bougoumou et la communauté des Premières Nations de Mistissini, toutes deux situées dans le territoire d'Eeyou Istchee.

La préparation et l'analyse des échantillons ont été effectuées aux laboratoires d'AGAT à Mississauga, en Ontario. Chez AGAT, les échantillons ont été pesés, séchés, broyés à 75 % passant 2 mm, divisés en 250 g et pulvérisés à 85 % passant 75 microns. Les échantillons ont ensuite été testés par pyroanalyse pour l'Au (50 g) et par digestion à quatre acides et fini ICP-OES pour 43 éléments.

L'AQ/CQ est effectué à l'interne par les géologues de Doré Copper, sous la supervision du vice-président à l'exploration. Les échantillons de contrôle (blancs et standards - 4 % du total des échantillons avec 2 % de duplicata de carottes) qui ont été insérés dans les lots d'échantillons sont vérifiés par rapport à leurs valeurs certifiées et sont considérés comme réussis s'ils se situent à moins de trois écarts-types de la valeur certifiée. Les duplicata sont évalués les uns par rapport aux autres afin de déterminer la distribution de la minéralisation (pépite). Si les échantillons de contrôle présentent des écarts importants, nous demandons que le lot entier soit à nouveau analysé.

Sylvain Lépine, M. Sc., géo., vice-président à l'exploration de la Société et une « personne qualifiée » au sens du Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué de presse.

## À propos de Doré Copper Mining Corp.

Doré Copper Mining Corp. vise à être le prochain producteur de cuivre au Québec, avec une cible de production initiale de plus de 50 millions de livres d'équivalent en cuivre annuellement, en mettant en œuvre un modèle d'exploitation en étoile où plusieurs actifs de cuivre-or à haute teneur alimenteraient son usine de traitement centrale Copper Rand<sup>1</sup>. La Société a publié son EEP en mai 2022 et prévoit entreprendre une étude de faisabilité et soumettre l'information préliminaire de l'étude des impacts sur l'environnement et le milieu social (« EIES ») au T3 2022.

La Société a consolidé un vaste portefeuille de propriétés dans les prolifiques camps miniers de Lac Doré-Chibougamau et de Joe Mann, qui ont produit 1,6 milliard de livres de cuivre et 4,4 millions d'onces d'or<sup>2</sup>. Le portefeuille de propriétés comprend 13 anciennes mines, gisements, gîtes et zones cibles de ressources dans un rayon de 60 kilomètres autour de l'usine Copper Rand de la Société.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Ernest Mast  
Président et chef de la direction  
Téléphone : (416) 792-2229  
Courriel : [ernest.mast@dorecopper.com](mailto:ernest.mast@dorecopper.com)

Laurie Gaborit  
Vice-présidente, relations avec les investisseurs  
Téléphone : (416) 219-2049  
Courriel : [laurie.gaborit@dorecopper.com](mailto:laurie.gaborit@dorecopper.com)

Visiter : [www.dorecopper.com](http://www.dorecopper.com)  
Facebook : [Doré Copper Mining](https://www.facebook.com/DoreCopperMining)  
LinkedIn : [Doré Copper Mining Corp.](https://www.linkedin.com/company/DoreCopperMiningCorp)  
Twitter : [@DoreCopper](https://twitter.com/DoreCopper)  
Instagram : [@DoreCopperMining](https://www.instagram.com/DoreCopperMining)

1. Rapport technique intitulé « *Preliminary Economic Assessment for the Chibougamau Hub-and-Spoke Complex, Québec, Canada* », daté du 15 juin 2022, conformément aux exigences du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). Le rapport a été préparé par BBA Inc., avec la contribution de plusieurs firmes de consultant pour des sections de l'étude, y compris SLR Consulting (Canada) Ltd, SRK Consulting (Canada) Inc. et WSP Inc.
2. Sources de données sur la production historique : Economic Geology, v. 107, pp. 963–989 - *Structural and Stratigraphic Controls on Magmatic, Volcanogenic, and Shear Zone-Hosted Mineralization in the Chapais-Chibougamau Mining Camp, Northeastern Abitibi, Canada*, par François Leclerc et al. (camp minier de Lac Doré/Chibougamau) et rapport technique conforme au Règlement 43-101 sur la propriété Joe Mann daté du 11 janvier 2016, préparé par Geologica Groupe-Conseil inc. pour Jessie Ressources inc. (mine Joe Mann).

### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

*Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » aux termes des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent des prédictions, des projections et des prévisions et sont souvent, mais pas toujours, identifiés par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « croire », « planifier », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « potentiel », « projeter », « cibler », « échancier », « budget » et « avoir l'intention », ainsi que des énoncés selon lesquels un événement ou un résultat « peut », « sera », « devrait » ou « pourrait » se produire ou être atteint et d'autres expressions similaires, y compris leur forme négative. Les énoncés prospectifs spécifiques au présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, la réalisation de forage à Joe Mann et à Rampe Doré au quatrième trimestre de 2022, l'objectif de devenir le prochain producteur de cuivre au Québec avec une cible de production initiale de plus de 50 millions de livres d'équivalent en cuivre annuellement, la mise en œuvre d'un modèle d'exploitation en étoile; le projet de commencer une étude de faisabilité et de soumettre l'information préliminaire de l'étude des impacts sur l'environnement et le milieu social (« EIES ») au T3 2022.*

*Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, les énoncés concernant le moment et la capacité de la Société à obtenir les approbations réglementaires nécessaires, ainsi que les plans, les activités et les perspectives de la Société et de ses propriétés, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables, sont assujetties à des risques, à des incertitudes et à d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent considérablement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les résultats d'exploration réels, les changements dans les paramètres des projets à mesure que les plans continuent d'être peaufinés, les prix futurs des métaux, la disponibilité du capital et du financement à des conditions acceptables, les conditions générales de l'économie, du marché ou des activités, les risques non assurés, les changements*

*réglementaires, les retards ou l'incapacité d'obtenir les approbations réglementaires requises, les urgences en matière de santé, les pandémies et d'autres risques liés à l'exploration ou autres risques décrits dans le présent document et, de temps à autre, dans les documents déposés par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières. Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les mesures, les événements ou les résultats réels diffèrent de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que ces mesures, ces événements ou ces résultats diffèrent considérablement de ceux qui sont prévus. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige.*

***La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.***